

## **DECLARATION DU SNICA-FO LORS DE LA RENCONTRE AVEC BERNARD CAZENEUVE, NOUVEAU MINISTRE DE L'INTERIEUR**

Monsieur le Ministre,

Je n'aborderai qu'un point spécifique et d'actualité immédiate, compte tenu du temps de parole dont nous disposons. D'autres sujets mériteraient cependant d'être évoqués, tant les sources d'insatisfaction sont nombreuses pour les personnels.

Dans quelques jours, un groupe de travail chargé de vous soumettre des propositions pour réduire les "délais d'attente" au permis de conduire, et mis en place par votre prédécesseur, va vous rendre sa copie.

**Dans son état actuel, le projet de rapport de ce groupe de travail ignore largement l'avis et les positionnements du syndicat majoritaire des inspecteurs et délégués du permis de conduire et de la sécurité routière. Nous en sommes à la fois surpris et mécontents.**

A l'inverse des positionnements de certaines organisations patronales d'auto-écoles, qui se drapent dans leur autorité pédagogique pour dissimuler leur ambition marchande, nos revendications sont sans ambiguïté et traduisent notre souci constant de la qualité du service rendu et de l'intérêt des usagers.

Il s'agit donc:

- de la défense du service public républicain, érigé notamment sur cette noble valeur qu'est le principe d'égalité. La traduction concrète de ce principe, c'est la gratuité du service public, et son pendant, le financement par l'impôt. Nous nous opposerons donc à l'instauration d'un droit d'examen, d'une taxe affectée et de son corollaire techniquement prévisible, la mise en place d'une agence.
- de même, toujours dans l'intérêt des usagers, nous nous opposerons à un permis plus long et plus cher, tel que le préconisent certaines organisations professionnelles d'auto-écoles.

Au final, ce groupe de travail met en lumière le "carambolage idéologique"- si on peut oser ce jeu de mots- entre le SNICA-FO et les organisations patronales d'établissements d'enseignement de la conduite:

- d'un côté, la défense du service public et des usagers
- de l'autre, la logique du marché

Nous demandons à ce que vos choix aillent, non seulement dans le sens des agents qui servent avec le plus grand sérieux votre ministère et avec passion la sécurité routière, mais également dans le sens des intérêts de cette catégorie d'usagers qu'est la jeunesse, priorité gouvernementale. Or, la défense des uns est intimement liée à celle des autres.

Merci, Monsieur le Ministre, de votre écoute attentive.

Paris le 10 avril 2014